



Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du jeudi 28 mars 2019

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Yves Dorme, Emmanuelle Batz, Brice Cannavo

Membre représentant des assistants

Christine Grégoire

Membre représentant des organisations syndicales

Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P.)

Membres représentants des étudiants

Yann Ducreux, Jean-Gabriel Vidal, Léole Poubelle, Suzanna Bauer, Adèle Grégoire

Invité

Aurélien Hougardy

Excusés

Paul-Jean Vranken, Manon Ledune, Virginie Thirion, Michel Boermans, Annaïg Tounquet

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 14/03/2018
- Attributions
- Capacité d'accueil au 2e cycle
- Commissions de recrutement
- Divers

Ouverture de la séance à 12h40

1) Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 14/03/2018

Les membres du CGP prennent connaissance du projet de PV.

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des présents.

2) Attributions

KEYSER Joëlle

15h conférencier – Type court – montage et pratique script (script) pour l'encadrement scripte d'un film de fin d'études.

L'attribution est votée à main levée, avec 9 voix Pour et 1 Abstention.

Arrivée de Léole Poubelle à 12h50

3) Capacité d'accueil au 2e cycle

Lors de la séance précédente, le directeur a présenté la proposition de capacité d'accueil au 2e cycle pour l'année académique 2019-2020. Cette proposition est définie à partir du nombre d'étudiants finançables en 2018-2019 et des projections pour 2019-2020.

La proposition de capacité d'accueil au 2e cycle pour l'année académique 2019-2020 est votée à main levée et approuvée à l'unanimité.

4) Commissions de recrutement

Les commissions de recrutement ont pour tâche d'émettre un avis sur chacune des candidatures aux postes déclarés vacants au moniteur.

Le directeur présente une proposition de composition des commissions de recrutement en charge d'analyser les candidatures aux postes vacants ouverts au moniteur. Elles sont au nombre de 6 : une commission pour les postes relevant du domaine de l'image, une pour les postes relevant du domaine du montage et du script, une pour les postes relevant du domaine du son, une pour les postes relevant du domaine du théâtre, et deux pour les postes relevant du domaine de la réalisation (une pour le documentaire, et une pour la fiction et l'écriture).

Une étudiante relève qu'il y a peu de femmes au sein des commissions, spécifiquement en commission pour le son, où il n'y en a aucune. Le directeur propose d'ajouter Aline Gavroy et Anne-Carol Severne en commission son, et Marie Sordat en commission image.

Les commissions sont votées à main levée et approuvées à l'unanimité.

5) Divers

Personnels relevant de l'article 469 du décret du 20/12/2001

Le directeur confirme aux membres du CGP que l'avant projet de décret régularisant la situation des assistants, professeurs de pratique professionnelle, chef de travaux et chef du bureau d'études, a été approuvé en Commission de l'enseignement supérieur, et devrait passer le 24 avril à la séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour une mise en application à partir du 1^{er} septembre 2019.

Matériel pédagogique

Un étudiant relaye des questions soulevées par le Conseil étudiant, au sujet du matériel pédagogique.

La première concerne le maquillage utilisé pour les séminaires et exercices où il est requis. Les étudiants ont remarqué que le matériel fourni par l'école était uniquement destiné aux peaux blanches. Or, les types de peaux des élèves sont multiples.

Le directeur déclare qu'il n'avait pas connaissance de ce problème, mais que le matériel sera dorénavant adapté à tous les types de peaux.

Une seconde interrogation concerne le caractère payant de certaines photocopies pour les exercices des étudiants, comme le TAFE en ID. Les étudiants ont dû payer leurs photocopies, ce qui étonne le Conseil étudiant.

Le directeur répond que quand la demande de photocopies émane des professeurs, celles-ci sont gratuites, mais lorsqu'elles émanent des étudiants, il doivent les payer eux-mêmes.

Les étudiants demandent à ce que cette règle soit précisée en début d'exercice, pour éviter la surprise de certains étudiants.

INSAS École hospitalière

Un étudiant interroge les membres du CGP sur l'avancement du projet École hospitalière, sur lequel des professeurs et des étudiants avaient commencé à travailler au premier quadrimestre.

Un professeur impliqué dans le projet résume la situation actuelle. En début d'année académique, deux groupes de travail ont été créés, l'un ciblé sur l'action (accueil de jour, etc.) et l'autre sur la réflexion (accès aux études pour les étudiants hors UE, avec ou sans papiers, procédures d'obtention des visas étudiants, etc.). Ces deux groupes de travail devaient étudier la faisabilité d'un accueil de jour, mais rien n'a vraiment évolué. Le directeur indique qu'il attend que les groupes de travail fassent remonter des propositions d'actions étayées et argumentées avant de se prononcer.

Ce même professeur explique que le projet est au point mort, mais qu'une reprise du GT réflexion devrait entraîner la reprise du GT action.

Les étudiants demandent que la communication à ce sujet soit plus fluide, car le Conseil étudiant pourrait fédérer un mouvement et un dialogue avec d'autres écoles.

Un professeur explique qu'il est difficile de coordonner les énergies, entre professeurs et étudiants, mais entre les étudiants eux-mêmes aussi, et qu'il faut tout d'abord établir une cartographie locale de ce qui se passe au sein de l'école, et réunir plusieurs expériences à l'INSAS avant de partager une réflexion avec le monde extérieur.

La séance est levée à 13h35

Laurent Gross
Directeur